ART. LIMINAIRE N° I-721

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º I-721

présenté par

Mme Dalloz, M. Hetzel, Mme Louwagie, Mme Valentin, Mme Corneloup, M. Bourgeaux, M. Pierre-Henri Dumont, M. Bony, Mme Boëlle, Mme Audibert, M. Bazin, Mme Porte, M. Sermier, M. Perrut, M. Menuel, M. Ferrara, Mme Poletti, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Descoeur et M. Dive

ARTICLE LIMINAIRE

Compléter cet article par les dix alinéas suivants :

- « II. Les prévisions de dette des administrations publiques pour les années 2021 à 2025, l'exécution pour l'année 2019 et la prévision d'exécution pour l'année 2020 s'établissent comme suit :
- « 1° Scénario de rattrapage :
- « (En points de produit intérieur brut)

«

	Exécution 2019	Prévision d'exécution 2020	Prévision 2021	Prévision 2022	Prévision 2023	Prévision 2024	Prévision 2025
Dette des administrations publiques	98,1	117,5	116,2	111,3	109,2	108	107

^{« 2°} Scénario de perte limitée :

« (En points de produit intérieur brut)

«

ART. LIMINAIRE N° I-721

	Exécution 2019	Prévision d'exécution 2020	Prévision 2021	Prévision 2022	Prévision 2023	Prévision 2024	Prévision 2025
Dette des administrations publiques	98,1	117,5	116,2	115,3	115,5	115,9	116,3

^{« 3°} Scénario de faiblesse persistante :

« (En points de produit intérieur brut)

«

	Exécution 2019	Prévision d'exécution 2020	Prévision 2021	Prévision 2022	Prévision 2023	Prévision 2024	Prévision 2025
Dette des administrations publiques	98,1	117,5	116,2	121,6	122,9	124,6	126,5

>>

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à attirer l'attention sur le niveau colossal de dette qui pèse désormais sur notre pays. En effet, la hausse de la dette causée par la crise liée à l'épidémie de covid-19 pèsera très longtemps sur notre économie.

Mais, la crise n'explique pas complètement notre endettement record puisque, avant la crise, la dette française frôlait déjà les 100% du PIB, contre 60% en Allemagne, et 80,7% dans l'Union Européenne.

Nous avons donc abordé la crise en situation de faiblesse relative, par rapport à nos voisins, ce qui nous prive de marges de manœuvres budgétaire si la crise sanitaire devait se poursuivre durablement. Cette situation de surendettement menace à la fois notre souveraineté budgétaire et la pérennité de notre modèle social.

Le Gouvernement doit donc impérativement présenter au Parlement et aux Français un réel plan de financement sans se contenter, comme il le fait, du simple espoir du retour rapide de la croissance.